



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 28 novembre 2024

N° d'affaire : 2024.RRGR.63

Cours obligatoires pour jeunes tireuses et jeunes tireurs et formation de base obligatoire au maniement des armes à feu pour les citoyennes et citoyens suisses pendant leur scolarité

Le Grand Conseil du canton de Berne décide :

Rejet

Berne, le 28 novembre 2024

Au nom du Grand Conseil



Dominique Bühler
Présidente

Patrick Trees
Secrétaire général